

Prix à la consommation

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué depuis le printemps 2023, du fait notamment du ralentissement des prix des produits alimentaires et des biens manufacturés (► [figure 1](#)). En février 2024, l'inflation sur un an poursuit son reflux à +2,9 % (selon l'estimation provisoire) après +3,1 % en janvier 2024 (► [figure 2](#)), du fait d'une nouvelle baisse de l'inflation des produits alimentaires et manufacturés. Les prix de l'énergie accélèrent fortement quant à eux (+4,4 % sur un an après +1,9 % en janvier 2024) sous l'effet du rétablissement partiel des taxes sur l'électricité. La hausse des prix de l'électricité est toutefois contrebalancée par la baisse des prix du gaz, dans le sillage des cours sur le marché européen. Au sens de l'IPCH, le glissement annuel des prix s'établit à +3,1 % en février 2024 selon l'estimation provisoire.

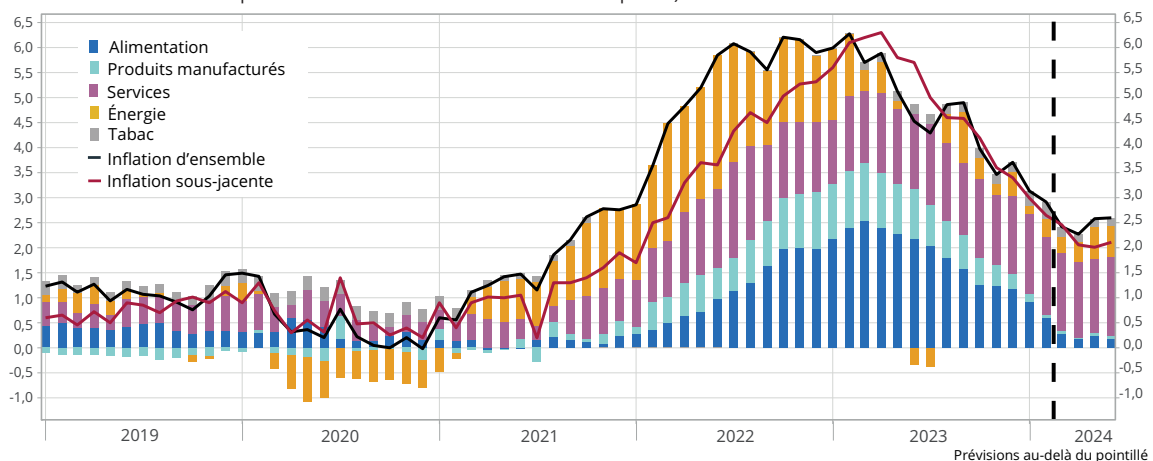
Les indicateurs avancés (prix à la production, ► [figure 4](#), soldes d'opinion des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, ► [figure 5](#)) suggèrent que l'évolution au mois le mois des prix à la consommation serait en voie de normalisation. Ainsi, sous l'hypothèse d'un cours du baril de Brent figé sur la période de prévision à 75 €, l'inflation poursuivrait son reflux jusqu'en avril 2024 (+2,3 % prévu sur un an), puis augmenterait à nouveau en mai (+2,6 %) et serait stable en juin. Ce rebond prévu du glissement annuel des prix à la consommation au printemps s'explique principalement par des « effets de base » sur le glissement annuel des prix des produits pétroliers. Le glissement annuel de l'IPCH atteindrait +2,8 % en juin 2024 : le relèvement des franchises médicales prévu au printemps contribuerait pour 0,1 point à l'écart de glissement annuel avec celui de l'IPC (+2,6 %), le reste étant lié aux différences de pondération (► [éclairage](#) « D'ici juin 2024, le reflux de l'inflation dans les principaux pays de la zone euro serait limité par la fin de plusieurs mesures d'aide aux ménages »).

L'inflation énergétique passerait de +4,4 % sur un an en février 2024 à +7,8 % en juin. Au mois le mois, les prix du gaz au détail baisseraient légèrement dans la continuité du repli du cours du marché alors que les prix de l'électricité et des carburants seraient quasi stables à l'horizon de la prévision. Néanmoins, le glissement annuel des prix des produits pétroliers augmenterait : cette hausse, principalement concentrée en mai après des augmentations plus modérées jusqu'en avril, serait due à un effet mécanique de « sortie de glissement » provoqué par les baisses des prix survenues un an plus tôt (► [figure 3](#)). En mai 2023 notamment, les cours du pétrole avaient fortement baissé, causant un repli des prix à la pompe.

L'inflation alimentaire a été de façon inhabituelle la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023. S'établissant à +3,6 % en février 2024 sur un an, elle poursuivrait en prévision son reflux entamé au printemps 2023, et atteindrait +1,2 % en juin 2024, soit le glissement annuel le plus bas observé depuis janvier 2022. Cette prévision s'inscrit dans le sillage du recul des prix à la production des industries agro-alimentaires. En particulier, l'évolution des prix des produits alimentaires hors frais au mois le mois se normaliserait par rapport à la poussée inflationniste de 2022 et 2023. L'effet des renégociations commerciales, dont l'ampleur est susceptible d'être accrue à la suite du mouvement social des agriculteurs, reste toutefois un aléa de la prévision.

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Note : pour février 2024, l'inflation d'ensemble constitue une estimation provisoire, l'inflation sous-jacente une prévision.

Lecture : en février 2024, selon l'estimation provisoire, l'inflation d'ensemble s'élève à +2,9 %. L'alimentaire y contribue à hauteur de +0,6 point tandis que les services y contribuent pour +1,6 point.

Source : Insee.

Conjoncture française

Les prix à la consommation des produits manufacturés, relativement stables sur un an en février 2024 (+0,3 %), connaîtraient au mois le mois des évolutions très proches de celles survenues au premier semestre 2023 : ainsi, le glissement annuel resterait quasi nul à l'horizon de la prévision (+0,2 % prévu en juin 2024). Les prix de production de l'industrie (hors agro-alimentaire et énergie) se sont légèrement repliés en 2023 puis se sont stabilisés début 2024 après avoir fortement augmenté pendant deux ans. Par ailleurs, selon l'enquête de conjoncture dans l'industrie, le solde d'opinion relatif à l'évolution prévue des prix de vente a considérablement reflué en 2023 et se situe en février 2024 en deçà de sa moyenne de longue période.

Les services, qui représentent environ la moitié du panier de consommation de l'indice des prix à la consommation, sont redevenus en octobre 2023 les premiers contributeurs à l'inflation d'ensemble et le resteraient à l'horizon de la prévision, contribuant à hauteur d'environ +1,5 point à l'inflation d'ensemble chaque mois. Selon la prévision, les prix des services augmenteraient de 3,0 % sur un an en juin 2024. Compte tenu du poids des salaires parmi les déterminants des prix des services (► **éclairage** prix des services de la *Note de conjoncture* de décembre 2023), la relative vigueur de ces derniers proviendrait principalement de la dynamique salariale, elle-même alimentée par l'inflation passée (► **fiche salaires**) : en effet, les hausses de salaires repasseraient au-dessus de l'inflation d'ensemble. En outre, les loyers, également indexés sur l'inflation passée, resteraient assez dynamiques.

Enfin, l'inflation du tabac a atteint 18,7 % sur un an en février 2024, à la suite de la double hausse de fiscalité sur un an, d'abord en mars 2023 puis en janvier 2024. Par effet de base, l'inflation sur un an du tabac refluerait au printemps 2024 : elle atteindrait +8,6 % sur un an en juin 2024.

Tout comme l'inflation d'ensemble, l'inflation sous-jacente refluerait d'ici juin 2024, atteignant +2,1 % sur un an, contre +3,0 % en janvier 2024. Ce reflux s'expliquerait par celui de la plupart des postes inclus dans l'indice sous-jacent, l'alimentaire (hors produits frais) notamment. L'inflation sous-jacente s'établirait donc en juin à un niveau inférieur à celui de l'inflation d'ensemble, alors qu'elles évoluaient quasi au même rythme début 2024 : en effet, contrairement à l'inflation d'ensemble, l'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice, ne serait pas affectée par le rebond sur un an des prix des produits pétroliers qui surviendrait en mai. ●

► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)

Regroupements IPC* (pondérations 2024)	janvier 2024		février 2024		mars 2024		avril 2024		mai 2024		juin 2024		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2022	2023
Alimentation (15,1 %)	5,7	0,9	3,6	0,6	1,6	0,3	1,1	0,2	1,5	0,2	1,2	0,2	6,8	11,8
Produits frais (1,9 %)	7,9	0,2	0,5	0,0	-3,6	-0,1	-1,4	0,0	3,8	0,1	2,3	0,1	7,7	9,6
Autres produits alimentaires (13,2 %)	5,3	0,7	4,1	0,6	2,5	0,4	1,5	0,2	1,1	0,2	1,0	0,1	6,6	12,2
Tabac (1,8 %)	16,8	0,3	18,7	0,3	10,6	0,2	8,9	0,2	8,6	0,2	8,6	0,2	0,1	8,0
Produits manufacturés (23,2 %)	0,7	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	3,0	3,5
Habillement-chaussures (3,5 %)	0,4	0,0	0,6	0,0	0,7	0,0	0,8	0,0	0,9	0,0	1,0	0,0	2,7	2,5
Produits de santé (4,0 %)	-0,9	0,0	-1,3	0,0	-1,4	-0,1	-1,3	-0,1	-1,1	0,0	-1,1	0,0	-1,2	-0,7
Autres produits manufacturés (15,8 %)	1,1	0,2	0,7	0,1	0,6	0,1	0,3	0,0	0,4	0,1	0,4	0,1	4,1	4,7
Énergie (8,3 %)	1,9	0,2	4,4	0,4	4,0	0,3	4,7	0,4	7,9	0,7	7,8	0,6	23,1	5,6
Produits pétroliers (4,3 %)	-6,7	-0,3	-2,2	-0,1	-1,7	-0,1	-1,1	0,0	5,0	0,2	4,8	0,2	29,0	-1,7
Services (51,6 %)	3,2	1,6	3,1	1,6	3,1	1,6	3,0	1,5	2,9	1,5	3,0	1,6	3,0	3,0
Loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (8,0 %)	3,0	0,2	2,9	0,2	2,9	0,2	2,9	0,2	2,9	0,2	2,9	0,2	2,0	2,8
Services de santé (6,2%)	1,1	0,1	1,4	0,1	1,5	0,1	1,3	0,1	1,3	0,1	1,3	0,1	-0,1	-0,2
Services de transport (2,9 %)	3,8	0,1	1,9	0,1	1,7	0,1	2,5	0,1	2,0	0,1	2,1	0,1	10,4	6,3
Services de communication (2,0 %)	-5,0	-0,1	-5,0	-0,1	-5,6	-0,1	-5,6	-0,1	-5,8	-0,1	-2,9	-0,1	0,6	-3,6
Autres services (32,5 %)	4,1	1,3	4,1	1,3	4,2	1,3	3,9	1,2	3,8	1,2	3,9	1,3	3,7	3,9
Ensemble (100 %)	3,1	3,1	2,9	2,9	2,4	2,4	2,3	2,3	2,6	2,6	2,6	2,6	5,2	4,9
<i>Ensemble hors énergie (91,7 %)</i>	3,3	3,0	2,8	2,5	2,3	2,1	2,1	1,9	2,1	1,9	2,1	2,0	3,6	4,8
<i>Ensemble hors tabac (98,2 %)</i>	2,9	2,8	2,6	2,6	2,3	2,2	2,2	2,1	2,5	2,4	2,5	2,4	5,3	4,8
Ensemble sous-jacent** (62,7 %)	3,0	1,8	2,6	1,6	2,5	1,5	2,1	1,2	2,0	1,2	2,1	1,3	4,5	5,0

■ Estimations provisoires.

■ Prévisions.

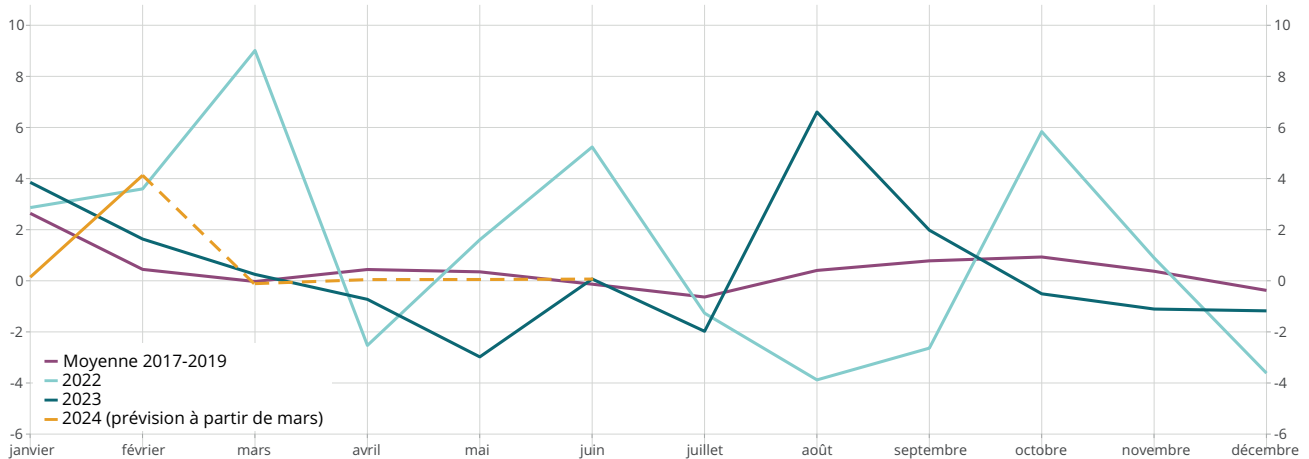
ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

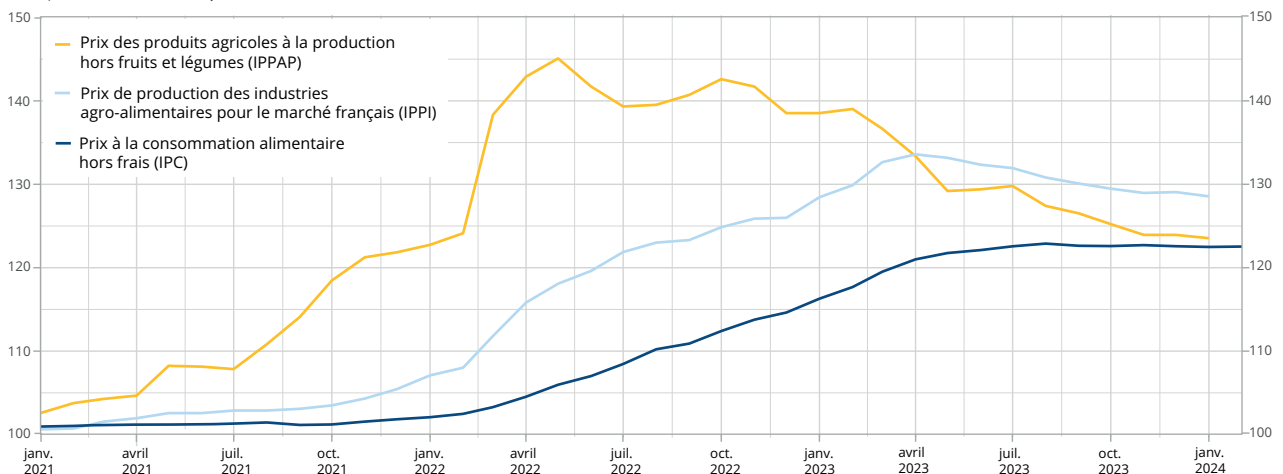
Source : Insee.

► 3. Comparaison des variations mensuelles des prix énergétiques de 2022 à 2024 et en moyenne 2017-2019 (variations mensuelles en %)



Lecture : en février 2024, les prix à la consommation énergétique ont augmenté de 4,1 % par rapport au mois précédent. Ils avaient augmenté de 1,6 % en février 2023, 3,6 % en février 2022 et 0,4 % en février en moyenne 2017-2019.
Source : Insee.

► 4. Évolution des prix le long de la chaîne de production des produits alimentaires (en niveau, base 100 en 2019)

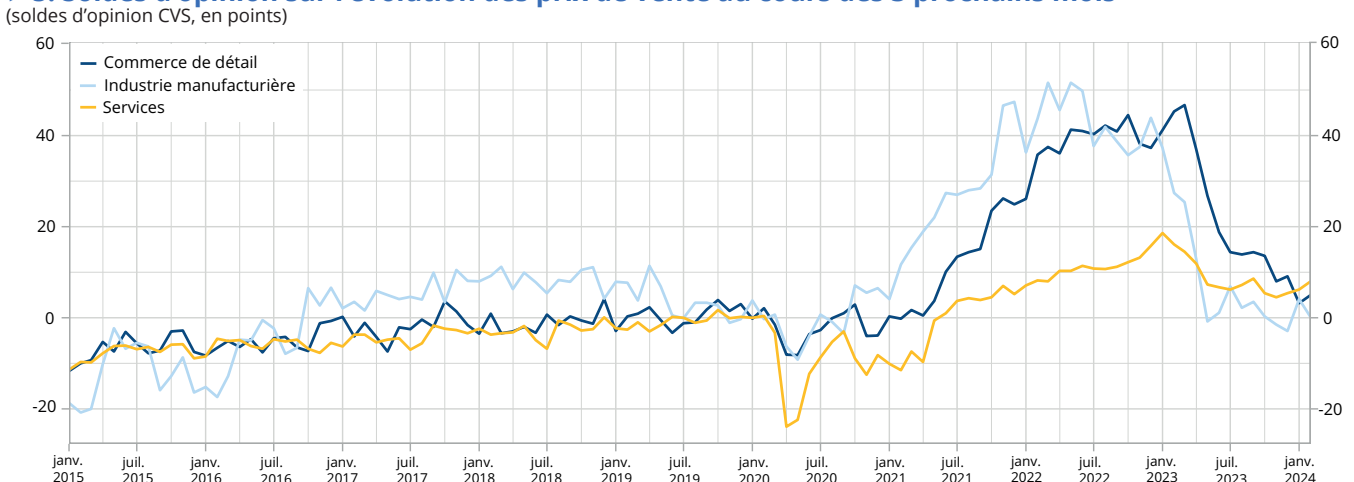


Derniers points : janvier 2024 pour l'IPPAP et l'IPPI, février 2024 pour l'IPC.

Lecture : en janvier 2024, les prix à la consommation alimentaire hors frais étaient 22,5 % au-dessus que leur niveau moyen sur l'année 2019, les prix de production des industries agro-alimentaires pour le marché français 28,6 % et les prix des produits agricoles à la production (hors fruits et légumes) 23,5 % au-dessus.

Source : IPPAP, IPPI, IPC, Insee.

► 5. Soldes d'opinion sur l'évolution des prix de vente au cours des 3 prochains mois (soldes d'opinion CVS, en points)



Dernier point : février 2024.

Lecture : en février 2024, le solde d'opinion sur l'évolution des prix de vente était de 0,1 dans l'industrie manufacturière, de 8 dans les services de 5 dans le commerce de détail.

Source : Insee, enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des entreprises.